Société et Culture

Journée de solidarité et de partage

Clémence Mezui et les communautés amies du Gabon au chevet des plus démunis

AJT

Libreville/Gabon

Vivres, kits scolaires, argent...ont constitué l'essentiel de la donation remise. samedi dernier, par Clémence Mezui et l'Union des communautés amies du Gabon, aux personnes économiquement faibles ou vivant avec un handicap physique.

L'ESPLANADE du ministère de l'Économie (Arambo) a prêté son cadre, samedi dernier, à l'organisation de la première "journée de solidarité et de partage". Une initiative née de la rencontre entre l'Union des communautés amies du Gabon et Mme Clémence Mezui Meboulou, qui se veut être une «interpellation» de tous ceux qui vivent



Clémence Mezui remettant un carton au représentant de l'association des personnes handicapées

sur le territoire Gabonais, à pratiquer l'altruisme. « Il s'agit tout simplement de mettre en pratique la parole de Dieu, qui dit que tu aimeras ton prochain comme toimême. Ét aimer son prochain ce n'est pas le regarder sans voir, mais plutôt agir en sa faveur, surtout quand il a besoin de nous», a-t-elle expliqué. Et le président de l'Union des commauntés amies du Gabon, Philo Victor Nzolameso de renchérir : «La solidarité n'a pas de nationalité, ni de visage, ni de reli-

Il a illustré ses propos en rappelant une histoire triste. mais pleine de d'humanisme, qui avait vu un ressortissant



Vue de la donation.

togolais se noyer en voulant sauver une adolescente gabonaise. « Nous donnons donc un peu de nous, parfois au prix fort, à ce pays qui nous a acceptés et qui est devenu notre seconde patrie», a souligné M. Nzolameso

Ainsi, sous le sceau de la solidarité et du respect, les organisateurs ont offert des vivres, des kits scolaires et de l'argent aux personnes démunies physiquement et matériellement. Au nombre desquels: les orphelins, les handicapés, les veuves, les prisonniers...

Hormis cette aide matérielle et financière, la solidarité au cours de cette journée s'est également traduite par des activités connexes comme l'inscription à des formations qualifiantes, notamment l'apprentissage de notions des petits métiers par le biais de l'ONG Sifos, et la présence de l'Institut national de transfusion sanguine qui a organisé une opération de collecte de sang.

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a, pour sa part, saisi cette occasion pour présenter des nouveaux produits « à ceux qui travaillent dans l'informel.» L'Onusida et la direction générale de la Prévention du sida étaient également là pour sensibiliser sur le VIHsida et l'importance du dépistage.

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Car cette initiative que le président du comité d'organisation, M. Mathys, veut voir se perpétuer, a tenu ses promesses.

Transport terrestre

Le Syltteg dit non à la nouvelle taxe de recouvrement sur le transport des matériaux de construction

LLIM

Libreville/Gabon

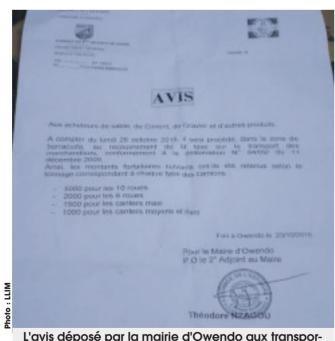
La mesure prise par la municipalité d'Owendo, jugée "injuste, contraignante et inacceptable" par membres du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon, a fait l'objet d'un point de presse, vendredi dernier, au quartier Barracuda, de son président actif. Jean-Robert Menié.

« CETTE taxe ne nous est pas destinée, donc ne nous est pas imposable. Nous risquerons d'être les vrais payeurs d'une dette qui n'est pas la nôtre.» Ainsi s'est exprimé le président du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg), Jean-Robert Menié, suite au projet de recouvrement d'une taxe dite de chargement instaurée récemment par la mairie d'Owendo. Lors du point de presse qu'il a donné, vendredi au quartier Barracuda, sur l'un des trois sites concernés, Jean-Robert Menié a brandi l'avis déposé par les autorités municipales, datée du 23 octobre dernier, auprès des travailleurs du secteur du transport terrestre.

À cet effet, le porte-voix des transporteurs n'a pas caché son étonnement face à une telle décision. Pour lui, la taxe dont il est question serait adressée aux acheteurs et non aux transporteurs de matériaux de construction (sable, gravier, ciment) essentiellement. Dès lors, comprendre «comment qu'une taxe qui ne nous est pas destinée, nous soit quand même prélevée pour que, par la suite, nous la retirions chez les acheteurs», a-t-il fulminé. Non sans indiquer que pour



Le président du syndicat des transporteurs terrestres du Gabon (Sylteg), Jean-Robert Menié lors de sa déclaration.



L'avis déposé par la mairie d'Owendo aux transporteurs de matériaux de construction.

le compte de cette année 2015, les membres de son syndicat se sont déjà acquittés du paiement des taxes initiales, telles que prévues par la loi. Notamment les taxes sur le transport des marchandises, sur la propreté, etc. qui s'élèvent à 160 000 francs.

Jean-Robert Menié a donc fustigé une telle mesure qui, selon lui, pourraient avoir de fortes incidences sur les différents portefeuilles des acheteurs et des vendeurs. « C'est un acte antisocial qui va à l'encontre de la politique du chef de l'Etat, dont le but est de défiscaliser les matériaux de construction, afin de permettre au plus grand nombre de réaliser individuellement son logement. Cette surtaxe

quotidienne est contrai*gnante et asphyxiante*», a-t-il lâché, visiblement remonté. D'où son appel à l'endroit

des autorités municipales d'Owendo, de suspendre cette "mesure impopulaire", afin que soit ramenée une certaine sérénité dans le déroulement normal des activités des transporteurs "spoliés".



Offre valable du 2 Novembre au 16 Décembre 2015 sur l'ensemble des modèles MITSUBISHI et KIA "Tarifs en vigueur." Possibilité de financement via ALICS FINANCE GABON. Loyers TTC Hors assurance / Hors frais de dossier - Taux d'intérêts 14 % tilc sur 48 mois



CFAO Motors Port Gentil: Tél.: +241 01 55 21 41/47 B.P.: 344 Port-Gentil



Garantie 3 ans

ou 100 000 Km

CFAO Motors Libreville: Tél.: +241 01 74 10 39 / 05 18 25 85/87

Z.I. Oloumi B.P.: 2181 Libreville